INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire : Denis Baille
Secrétaires : Bernadette Welty et Anne-Laure Dewas
Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h
Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
Tél : 04 92 34 63 74
Fax : 04 92 34 80 54
Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
La Poste : Lu, Mar, Mer, Je, et Ve de 11 h 30 à 12 h 30
Et de 13 h 15 à 14 h 45
Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
Tél : 04 92 34 61 61
Infirmières : Sandrine Rousselle et Gregory Cimbolini
tél : 06 65 55 36 30

Taxi : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13
Assistante sociale : Le 4ème jeudi du mois de 9h à 11h
Tél : 04 92 30 09 00
Bibliothèque : Du Mar au vend de 15h à 18h30
Et dimanche de 10h30 à 12h
Tél : 04 92 34 83 44
mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence, ouvert toute l'année
tél : 07 70 29 66 75

Horaires de car

Le département a réduit le service, les transports ne sont assurés qu'en période scolaire : sous réserve de modification en septembre suite au transfert de la compétence à la communauté d'agglomération.

THOARD (départ)	**DIGNE** (arrivée)	**Uniquement en période scolaire**	Lun	Mar	Merc	Jeu	Vend
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X
9h00	9h35		X	X		X	X
13h25	14h00	Scolaire			X		
DIGNE (départ)	**THOARD** (arrivée)						
11h15	12h00	Scolaire			X		
12h20	13h10	Scolaire			x		
14h55	15h30	Scolaire					X
15h55	16h30	Scolaire	X	X		X	
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X	

A noter

Petit marché de producteurs tous les dimanches matins.
Vous trouverez : pain, fromages, miel et divers produits locaux

Bienvenus à monsieur et madame MARION qui sont les nouveaux propriétaires du Camping « Le Moulin de Thoard ».
Contact 04 92 34 65 75

Recensement

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans, doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 30 décembre 2017.

Département des Alpes de Haute -Provence
Mairie de Thoard –04380
ISSN : 07679335
Juin 2017
Directeur de publication : Denis Baille
Crédits photos : JC Fabre, Y Feraud, M Robert

Sommaire

Le mot du Maire p 1-2

Vie Communale p 3
-Informations municipales

Vie Communale et Associative p 4-5-6-7
- Informations municipales (suite)
- Ecole
- Bibliothèque municipale
- AIDER 04
- Association des parents d'élèves de Thoard
- Le Cercle de l'amitié
- AJSCT
- Comité des fêtes de Vaunavès
- Fruits d'Avenir
- Association de musique des Duyes Bléone
- Festival Allez A Thoard
- Agenda

Informations pratiques p 8

LE MOT DU MAIRE

Fernand Tardy nous a quittés en ce printemps , nous l'avons accompagné le 7 avril 2017 sur la place de Thoard.
Discours lu lors de son hommage :
« La grande et la petite histoire se mêlent et s'entremêlent avec le destin des femmes et des hommes qui en sont les acteurs et avec des territoires sur lesquels ils évoluent. C'est pendant ces heures sombres de notre histoire que Fernand TARDY est arrivé dans le département des Basses-alpes.
Militaire effectuant votre service régulier en 1940, c'est à Digne que vous rencontrez ainsi votre épouse, compagne de toute votre vie. Notre histoire commune a démarré de là.
Il est long le chemin de Saint-Uze dans la Drôme, au Palais du Luxembourg. Avant les dorures du Sénat, vous avez connu la vie simple, modeste, presque la misère. A Saint-Uze petit village où vous êtes né, votre père ouvrier potier et votre mère couturière ne vous ont pas élevé dans l'opulence, jusqu'à l'âge de 17 ans, les vêtements que vous portiez, ne vous appartenaient pas. Puis la république vous a donné votre chance, grâce aux bourses publiques et aussi les jardins de la vallée de la Chevreuse, que vous bêchiez le dimanche, pour quelques francs qui vous permettaient d'améliorer l'ordinaire.
Vous avez pu suivre vos études d'ingénieur horticole à l'EN d'horticulture de Versailles de 1936 à 1939.
Ensuite, c'est le service militaire, la venue à Digne-les-Bains avec les chasseurs Alpins, la rencontre avec Anna, le mariage à Thoard en 1941, la guerre, la résistance vous accaparent tout au long de ses années noires, où s'affirme votre colère, face à l'injustice et à l'arbitraire et où s'éveille votre désir d'engagement pour votre pays et pour le droit de chacun à vivre dans la dignité, vous en sortez plus combatif encore.
L'épisode algérien vous replonge rapidement dans l'activité militaire.

LE MOT DU MAIRE

Mais à la suite, pour vous, le repos des armes n'est pas la fin du combat.
Tout est à faire ou à refaire, les hommes et les femmes et la bonne volonté sont attendus, vous en avez !
Vous devenez conseiller municipal de Thoard en 1953, puis maire en 1956 dans ce village où vous avez rencontré l'amour, l'amour pour Anna d'abord, l'amour pour notre village et aussi vous l'avez souvent dit pour les femmes et les hommes qui l'habitent, votre famille était là, pas seulement Colette et Jean-Pierre, la famille Beaudun.
Thoard était votre famille.
L'union a duré, heureuse, vous avez été maire pendant 34 ans, président du SIVOM et de la communauté de communes, arboriculteur, puis président de la Chambre d'Agriculture 04, de divers organismes départementaux, Conseiller général, Conseiller régional puis Sénateur.
Votre esprit combatif et entreprenant, et le soutien indéfectible des Thoardais nous a laissé un héritage ; un héritage matériel tout autour de nous.
La construction du Thoard d'aujourd'hui :
- Construction d'un foyer rural, de la mairie, de la Poste, de la maison de retraite municipale, du groupe scolaire.
- Création de deux lotissements : le Serre et les Bourres
- Création de la bibliothèque municipale, d'un gîte d'étape, de 30 gîtes ruraux et logements sociaux.
- Achat du domaine du Loup, 630 hectares loués à un jeune agriculteur.
- Mise en place de réseaux d'eau et d'assainissement avec station d'épuration.
- Création d'un terrain de sport et loisirs au quartier du Serre.
- Installation d'un restaurant communal.

Et un héritage moral et spirituel, vous n'en êtes pas seul responsable, mais l'état d'esprit que vous dîtes avoir trouvé en arrivant ici, vous l'avez préservé intact. Vous avez soutenu cet esprit d'appartenance, d'accueil et d'équité.
Vous disiez, « quand on est de Thoard, on a le sentiment d'être de quelque part. Quelque part qu'on a envie de partager. »
Si Thoard est passé de 300 habitants en 1953, à près de 800 aujourd'hui, c'est grâce à cette volonté d'accueillir, aucune sélection de race d'origine ou de couleurs, ce mélange d'autochtones, de néo-ruraux, d'urbains que forme notre commune, et qui fait notre fierté, votre fierté Fernand .
Pas de culte de personnalité, pas d'adoration pour le leader ici, mais les Thoardais savent qui vous avez été, ce que vous avez insufflé ou réalisé. Pour nous, vous avez été de « Thoard », un sur qui on a pu compter, qui a mis son énergie, sa volonté et son courage au service de tous. Résolument tourné vers l'avenir, soucieux de la marche du monde jusqu'à ses derniers instants, qui a eu la sagesse de passer la main en douceur quand le moment était venu.
Un qu'on savait qu'il partirait un jour et que son départ nous rendrait triste, mais on savait que pour nous tous, il resterait partout et pour longtemps.
Anna s'en est allée au printemps 2010, vous allez la rejoindre, je sais que vous partez apaisé et que vous étiez prêt. Nous sommes là, pour un temps encore, continuer l'histoire et venu vous dire au revoir.
Merci Fernand d'avoir été des nôtres. »

Beaucoup de personnages sont passés, dans Thoard et dans son histoire. Certains ont marqué leurs époques, d'autres modestement oeuvrés, mais tous ont contribué à notre oeuvre commune. Aujourd'hui Thoard est en plein travaux, privés ou publics, réfection des rues, de bâtiments, de murs, de toiture. La vie continue.
Nous avons un héritage, il s'agit de le valoriser et de l'embellir.
Denis BAILLE

La famille de Fernand TARDY remercie la municipalité et la population pour l'hommage qui lui a été rendu lors de ses obsèques sur la place du village le 7 avril 2017, sans oublier toutes celles et ceux qui ont oeuvrés à ses côtés pour l'essor de la vallée.

LA VIE ASSOCIATIVE

AGENDA

Dimanche 11 juin : Audition de musique à partir de 15 h au foyer rural organisée par l'association de musique des Duyes Bleone. Entrée libre
Samedi 17 juin : Feux de la St Jean à 19 h sur la place organisés par AIDER 04.
Dimanche 25 juin : Fête du Serre à 12 h sur la placette du quartier du Serre.
Vendredi 30 juin : Kermesse de l'école à 15 h 30 suivie d'une soirée organisée par l'association des parents d'élèves de Thoard.
Samedi 8 juillet : **Festival Allez A Thoard 18 h** organisé par l'association Allez A Thoard.
Jeudi 13 juillet : **Banquet de l'amitié et Feux d'artifices** 19 h sur la place du village et dans le champ communal organisés par Thoard en Fête.
Samedi 22 juillet : Concert à l'église à 19 h Geneviève Senès.
Samedi 22 et 23 juillet : **Fête de Vaunavès** (voir programme).
Samedi 5 août : **Concert à l'église** de Jean-Louis Beaumadier.
Samedi 19 août* : **Marché agricole et artisanal** avec vente de produits locaux, exposition d'animaux et démonstration d'artisanat de 8 h à 18 h sur la place du village.
Dimanche 3 septembre : Marché et forum des associations sur la place du village.
Samedi 9 septembre : **Soirée au foyer rural** organisée par AIDER 04.
Samedi 23 septembre : Festival des brasseurs toute la journée sur la place du village organisé par Alterne A Thoard.
Samedi 21 octobre : **Journée Fruits d'avenir :** pressoir mobile
Samedi 17 novembre : Lectures-Soupes « Histoire(s) de familles » 19 h au foyer rural mises en scène par la Mobile Compagnie en partenariat avec la bibliothèque municipale.
Samedi 25 novembre : **Soirée Folk** à 19 h au foyer rural organisée par AIDER 04.

***fin octobre-début novembre** (date à définir) **: Fête du pastoralisme (vente d'animaux, soirée…)**

À voir

Un objet identifié dans notre ciel.
Dans le cadre d'une campagne promotionnelle sur les villages des Alpes de Haute Provence, le « Géoparc » a mis en image Thoard. Vous pouvez visionner ce film sur le site du Géoparc ou en passant par « youtube ». Nous remercions Julia pour sa compétence et sa gentillesse, le film est magnifique !

Les jeudis du donjon

Tous les jeudis du mois de juillet et août, vous aurez la possibilité de visiter le donjon.

Rendez-vous à la bibliothèque municipale à 10 h30.

Jeudi 6 juillet
Jeudi 13 juillet
Jeudi 20 juillet
Jeudi 27 juillet
Jeudi 3 août
Jeudi 10 août
Jeudi 17 août
Jeudi 24 août
Jeudi 31 août

Renseignements : 04 92 34 83 44

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Jeunesse Sport et Culture à Thoard

« La fontaine aux jouets » a permis une fois de plus une superbe récolte de jouets, plus de 2 mètres cube. Merci à tous les enfants du village! Une petite ombre au tableau : le bonnet confectionné par les tricoteuses qui coiffait la fontaine nous a été dérobé. Croyant à une blague nous en espérions son retour, mais toujours pas de bonnet. Alors, si par hasard vous le croisez, dites lui qu'il nous revienne nous l'aimions bien notre « gros bonnet ».

Après la fête de Saint Blaise et les jeux traditionnels,(merci à Jean Luc et Babé pour les oeufs), l'association organise toujours les cours d'escalade le lundi grâce à la compétence de Dominique et à son fidèle compère.

Le premier concours de boules a fait vibrer une fois de plus la place de cris de joie et d'encouragements. Nous remercions le papa de Tia pour la très bonne pizza qu'il a offerte pour le goûter.

D'autres concours seront organisés pendant l'été.

Durant l'été l'école de pêche du jeudi se déroulera de 9h30 à 12h. Un concours de pêche doté de nombreux lots aura lieu en fin du mois d'août. Compte tenu du danger potentiel autour du lac il est demandé que chaque enfant soit accompagné par un adulte.

JC Fabre

Renseignements 04 92 34 83 24

La fête de fin de saison du judo, tant attendue par les enfants, aura lieu le **jeudi 15 juin 2017 au foyer rural.**

Comité des fêtes de Vaunavès

OYE OYE à tous de la Vallée et d'ailleurs, voici venir la traditionnelle fête d'été de VAUNAVES qui aura lieu le week-end du **21 au 23 juillet** !!!

Au programme de ces 3 journées festives :

Concours de boules et animations.

Vendredi 21 soir : le DJ Animation Project mettra le feu sur la place de Vaunavès

Buvette et restauration sur place

Samedi 22 soir : Soirée dansante avec DJ Summer Tours Buvette et restauration

Dimanche midi : traditionnel repas.

Réservation souhaitée.

Renseignements au 04.92.34.61.92

Festival Allez A Thoard

Samedi 8 juillet

19 h-20 h : L'avenir c'était mieux avant (cie Les Vils Brequins)

20 h : Coupé-Décalé (cie Les airs en zik)

20h15 : Street Swing

20h45 : Les Frères Jacquard

22h15 Street Swing

22h45 Canailles

Marché des créateurs, buvette, petite restauration, peinture live

Contact 06 73 30 39 95

Fruits d'Avenir

"L'association Fruits d'Avenir" a programmé la journée du samedi 21 octobre à Thoard, sur la place, avec son atelier mobile de fabrication de jus de fruits.

Elle sera le lendemain à Mirabeau et le dimanche 29 à la Maison de Produits du Pays à Mallemoisson. Si ces dates ne conviennent pas il reste l'atelier de Digne, 25 avenue du colonel Noël

Espérons que malgré les gelées tardives il restera quelques fruits sur nos vénérables poiriers!

Toutes informations d'ici l'automne sur le site internet www.fruitsdavenir.com ou au 06 98 01 84 05.

Henry Poulain

AMDB

L'association de musique des Duyes Bléone propose des cours de musique individuel (guitare, batterie, piano) sur les communes de Mirabeau, Barras et Digne-les-Bains, mais aussi des cours collectifs, sous forme d'ateliers.

A partir de septembre, l'association envisage de mettre en place des cours de guitare sur la commune de Thoard, avec un nouveau professeur, auparavant nous souhaiterions connaître les éventuelles personnes intéressées.

L'assemblée générale de septembre permet de faire les inscriptions et de rencontrer les membres de l'association.

D'autre part, l'association vous invite à assister à

l'audition de musique
Dimanche 11 juin à 15 h
au foyer rural de Thoard.
Entrée libre et gratuite

Renseignements : 04 92 34 86 78

LA VIE COMMUNALE

Informations municipales

Décoration de la place

Nous avons procédé au rafraichissement des plates-bandes entre les platanes de la place. Il nous semble bon de préciser qu'il ne s'agit pas d'un libre service de plantes mais bien d'un embellissement d'un lieu public.

Merci de le respecter.

Les travaux de la boulangerie et de la poste

Le coût d'aménagement du bureau de poste avec la mise aux normes pour les handicaps est d'environ 30 000 € pris en charge pour moitié par La Poste, et celui de la création d'un local pour une boulangerie se monte à prés de 20 000 euros sur le budget de la Commune.

Les noms des rues

Suite à la consultation de la population (bulletin, affichage, information dans les commerces de l'examen possible des sujétions pendant 3 semaines en Mairie) et après délibération du Conseil Municipal 04/10/2016,le travail de la pose des noms des rues, des chemins, des impasses et des routes est bientôt terminée.

Dès que cette opération aura pris fin les services postaux procèderont à la numérotation des maisons. Chaque habitant recevra un lot de cartes de changement d'adresse à destination des services ou personnes à avertir. Un numéro à apposer sur la maison, l'immeuble ou l'entrée sera délivré par la Mairie.

Réseaux

L'entreprise Gaudy de Chorges a commencé le 9 mai 2017, les travaux de réfection des réseaux d'eau, assainissement, électricité, éclairage public, téléphone, du village dans la rue du portail Maurel et calade du bassin du Bari.

L'ensemble de l'opération s'élève à 430 000 € TTC, financé à hauteur de 165 000 € TTC par l'Etat et subventionné par l'agence de l'eau et le département 04. Le syndicat départemental des énergies finance pour sa part les travaux électriques de câblage pour 77 571 € HT. Le délai d'exécution est de 8 mois avec une interruption des travaux du 10/07 au 04/09.

Un état des lieux des maisons des riverains a été réalisé par huissier le 21/04/2017.

Afin de permettre une meilleure efficacité lors des travaux, il est proposé aux habitants susceptibles d'être absents lors de la période où leur logement sera concerné, de laisser leur clé à une personne de confiance ou à la mairie pour pouvoir pénétrer chez eux lors de l'exécution des sondages et des branchements divers. Merci de le signaler à la mairie

La municipalité est consciente de la gêne qu'occasionnent les travaux, il convient de respecter les mesures de sécurité et de réduire les déplacements à l'intérieur du chantier. L'entreprise Gaudy veillera pour ce qui la concerne, à établir un balisage soigné des tranchées et à installer des passerelles permettant aux piétons d'accéder à leur demeure. Un cahier de liaison est disponible en mairie pour recueillir les observations des habitants concernant le déroulement des travaux.

Travaux divers

Une baie vitrée sécurisée a été installée au rez-de-chaussée de la bibliothèque permettant d'améliorer les conditions de lecture des tout petits et le local a été repeint par les employés municipaux.

La rénovation et le remplacement des volets bois de l'ancienne école ont été confiés à l'entreprise Bois MAD Wolff de Thoard pour un montant de 9 877.20 € TTC et devront être réalisés pour la fin septembre 2017.

L'entreprise Magaud a procédé fin avril 2017 au nettoyage et à la désinfection de l'ensemble des bassins d'alimentation en eau de la commune pour un montant de 2 592 € TTC. Elle a également procédé aux changements de compteurs de sortie de bassin pour un montant de 1 359.64 € TTC.

Travaux prévus

Travaux d'emplois partiels aux Ayes, au Serre et aux Bourres.

Reprofilage à la niveleuse et compactage, chemin communal du Colombier, St Symphorien, quartier de l'hôpital

Aménagement du parking du Riou (attente de subvention des amendes de police du département)

Etude pour aménager des toilettes pour personnes à mobilité réduite, à l'intérieur du volume des aménagements existants sur la place du village.

Pour terminer : Un peu d'agitation à l'entrée du village où l'entreprise Cozzi procède pour le compte du département, à la reconstruction en bordure de la RD17 de part et d'autre de Fontvieille du mur de soutènement en pierres. Les promeneurs ont pu apprécier le savoir-faire des exécutants et la qualité de l'ouvrage.

LA VIE COMMUNALE

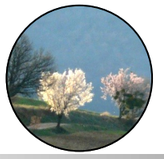

Informations municipales (suite)

Les décisions financières du conseil municipal
Le conseil municipal, a voté les budgets dans sa séance du 4 avril 2017.
Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 777 000 € et en investissement à 613 000 €.
Le budget annexe de l'eau et de l'assainissement s'équilibre en fonctionnement à 142 000 € et en investissement à 342 000 €.
Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Par contre, 4.15 % du taux de la taxe d'habitation ont été transférés à l'agglomération de même que les recettes de la contribution foncière des entreprises, ce qui engendre une baisse des recettes pour la commune. Il en va de même des dotations de l'Etat, qui ont encore baissé de 8 %.
Pour cette année, la municipalité a réussi à équilibrer les prévisions budgétaires, mais jusqu'à quand ?
13 826 € ont été attribués aux différentes associations.
Les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2017 sont :

Prestations	*Tarifs 2017*
Le m3 d'eau	1.72 €
Le m3 d'eau pour les agriculteurs	1.20 €
Abonnement annuel au réseau d'eau	42.00 €
Abonnement annuel au réseau d'assainissement	15.60 €
Le m3 pour l'assainissement	0.97 €
Le m3 de redevance pour pollution domestique reversée à l'agence de l'eau	0.29 €
Le m3 de redevance pour la modernisation des réseaux de collecte reversée à l'agence de l'eau	0.155 €
Changement d'un compteur gelé	82.00 €
Vérification périodique d'un assainissement autonome – SPANC	65.00 €
Etude et vérification d'une nouvelle installation d'assainissement autonome	100.00 €

Personnel communal
M. Hubert GUERY complétera l'équipe du service technique à compter du 19 juin 2017.

La commune de Thoard recherche pour un remplacement du 17 juillet au 13 août 2017, une personne pour l'entretien des bâtiments communaux, l'accueil et le ménage du gîte d'étape.S'adresser à la mairie

La procédure de récupération des tombes dont les concessions n'ont pas été renouvelées est terminée. Les exhumations ont eu lieu et leur transfert dans l'ossuaire communal réalisé. Afin de conserver la mémoire de nos anciens, leurs noms ont été gravés sur le fronton de l'ossuaire

Désormais, les demandes de cartes d'identité devront être faites dans les mairies équipées du dispositif du recueil d'empreintes.
A partir du 1er novembre, les dossiers de cartes grises ne pourront plus être effectués en mairie.
Par contre, le PACS pourra être conclu en mairie ou chez un notaire et non plus au Tribunal d'Instance.

Risques majeurs et informations municipales
La municipalité souhaite toujours mettre en place un système d'information rapide par SMS.
Les personnes désirant en bénéficier sont invitées à faire connaître leur numéro de téléphone portable en mairie au 04 92 34 63 74.

ERDF-ENEDIS
Suite de la réunion publique du 2 mai 2017 en présence de Monsieur Delannoy.
Pour en savoir plus sur le compteur Linky qu'ENEDIS veut vous imposer malgré :
Sa nocivité, ses intrusions dans la vie privée, les surcoûts qu'il engendre, la surconsommation qu'il provoque, les dégâts aux appareils électriques, les incendies, son inutilité dans la transition énergétique. Connectez-vous sur https://WWW.refuslinky04000.fr/

Ecole

Les effectifs de l'école pour l'année 2017-2018 seront de 66 enfants : 12 enfants partent en 6ème et 9 enfants rentrent en petite section.
Pour les nouveaux élèves :
Pré-inscriptions en mairie, se munir du livret de famille
Inscriptions à l'école : lundi 12 juin toute la journée à partir de 14 h se munir du certificat de pré-inscription de la mairie, livret de famille et du carnet de santé.

LA VIE ASSOCIATIVE

Ecole (suite)

Une réunion tripartite entre enseignants, parents d'élèves et mairie a eu lieu pour parler des rythmes scolaires de la rentrée prochaine : maintenir la semaine de 4 jours 1/2 ou revenir à la semaine de 4 jours.
Une consultation auprès de tous les parents est en cours.
Nous rappelons aux parents que de nombreux vêtements oubliés par leurs enfants « sédimentent » dans un carton à l'école. Les vêtements non récupérés au 30 juin 2017, seront donnés au Secours Populaire.

Transport scolaire : A la rentrée, le transport scolaire sera géré par la communauté d'agglomération.

Bibliothèque municipale

La grainothèque s'est enrichie. De nombreuses graines ont été échangées lors du troc de graines de mars dernier. Ce service de la bibliothèque est en accès libre toute l'année, n'hésitez pas à venir découvrir les nombreuses variétés proposées en échange de vos graines.
Cet été, la bibliothèque vous proposera de nombreux ouvrages sur le thème de « l'**Ile** », romans, documentaires, musique…des activités pour enfants en lien avec la thématique sont programmées.
Mardi 11 juillet à 11 h :
Histoires d'îles et bricolage
Mardi 18 juillet à 10 h 30 :
Cuisine des îles
Vendredi 21 juillet à 17 h :
Histoires d'îles et bricolage
Mardi 25 juillet à 10 h 30 :
Jeux de ficelles polynésiens
L'automne est devenu le rendez-vous de la soirée Soupes-lectures, des textes de différents auteurs sont mis en scène par la Mobile Compagnie :
Vendredi 17 novembre à 19 h au foyer rural de Thoard venez écouter Histoire(s) de Familles, thème de cette année, tout en dégustant des soupes.
Un projet d'exposition en partenariat avec l'atelier Bois est en cours, nous recherchons pour cette occasion des objets en bois. Merci de s'adresser à la bibliothèque.

Cet automne, l'UPRO (université populaire rural ouverte) proposera des cours d'informatique payants à la bibliothèque. Et à partir de 2018, elle envisage de mettre en place des cafés numériques gratuits.
Renseignements à la bibliothèque

AIDER 04

La journée dédiée aux multiples talents de notre région a eu lieu ce dimanche 21 mai et a rassemblé des exposants venus de loin, pour partager les savoir faire, mais aussi découvrir notre beau village.
Cette manifestation, aidée par un temps magnifique, a rencontré un réel succès.
Merci à tous les adhérents pour leur implication mais aussi et surtout aux bénévoles qui nous ont aidé à l'espace restauration, aux adolescentes qui ont géré les jeux avec Mumu, au parking pour le stationnement des véhicules et à la sonorisation. Merci aux associations locales qui ont joué le jeu et aux producteurs qui ont valorisé les produits locaux.
Comme chaque année, l'association A.I.D.E.R. 04 organise les feux de la St Jean le samedi 17 juin prochain.
Cette année, une grande nouveauté, puisque notre repas sera préparé par Ilyesse qui nous concoctera son couscous divin et …. Royal ! Réservations souhaitées pour satisfaire le plus grand nombre.
Les festivités se poursuivront avec le groupe ZOUMAÏ et sa nouvelle formation prête à vous faire vibrer et danser…. de joie autour du traditionnel feu de la St Jean où chacun et chacune pourra s'exercer à se « chauffer les ailes » en sautant pardessus.
AIDER laissera ensuite la place aux festivités d'été et vous retrouvera le samedi 9 septembre pour une soirée à thème autour d'un repas d'assiettes géantes. Puis nous terminerons l'année avec une belle et joyeuse soirée folk et des initiations de danses.
Bel été à vous
Maryvonne POMMIER

Cercle de l'amitié

Les membres du Cercle de l'Amitié se réunissent tous les mercredis et vendredis après-midi à la salle Gassend, à partir de 13 h 00.
N'hésitez pas à nous rejoindre .
Contact 04 92 34 63 91

APET

L'association des parents d'élèves de Thoard a fait imprimer des cabas et des torchons illustrés par les enfants de l'école. Le prix de vente est de 5 € par article (contacter Sabine ou Marina). Toutes les actions permettent de soutenir les projets scolaires.
Vendredi 30 juin
18 h à 20 h BOUM des enfants
Suivie d'une soirée musicale
Grillades, crêpes….et musique !